

L'ÉVEIL CAMPAGNARD



SAINT-MARC-DE-FIGUERY



Volume 24, numéro 12, 23 décembre 2024



"Que la magie des fêtes illumine vos cœurs et que l'année à venir soit remplie de paix et de bonheur!"



51, 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1W9
Téléphone : 819-732-5995
Télécopieur : 819-732-1949
www.hyundaiamos.com



- Franchisé CarXpert
- Atelier mécanique pour toutes marques de véhicules
- Dépositaire de plusieurs marques de pneus
- Acceptons en échange véhicules, VTT et motoneiges

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 2024 SUR PLACE !

Élantra



Kona



Tucson



TABLE DES MATIÈRES

Provenance des photos de la page couverture:
Jocelyne Bilodeau, Maude St-Pierre, photographe, Jean-Claude Périgny.

Table des matières	3
Section paroissiale/Nécrologie	4
Mot du maire	7
Section municipale/Info-budget/Info-citoyen	8
Info-gestion des matières résiduelles	17
Info-sécurité	18
Info-pompier	19
Info-santé	20
Info-bibliothèque	21
Info-scolaire	22
Chronique du mieux-être	23
Conseils projets de construction	24
Section des nouvelles	25
Section des communiqués	32
Calendrier détachable	42

Nous vous invitons à communiquer avec l'une des personnes de l'équipe du journal pour participer à sa conception.

Les personnes-ressources sont :
Jocelyne Bilodeau, coordonnatrice
819-732-8601, poste 110
agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org

Martine Lachaine, responsable de la section municipale : 819-732-8501, poste 102

Johanne Sabourin, responsable de la section paroissiale : 819-732-6769

Irène Breton, support à la correction

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées :

L'Éveil campagnard
162, chemin des Prés
Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0
Téléphone : 819-732-8601, poste 110
Télécopieur : 819-732-4324
Courriel: municipalite@saint-marc-de-figuery.org
Site Internet : saint-marc-de-figuery.org/

Ce journal est distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Marc-de-Figuery. Coût abonnement pour les non-résidants 50 \$/an.

	<i>DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES</i>	<i>DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL</i>
Janvier 2025	21 janvier 2025	27 janvier 2025
Février 2025	18 février 2025	24 février 2025



**USINAGE DE PRÉCISION • SOUDURE
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
VENTE D'ACIER AU DÉTAIL
SERVICE DE COMPTABILITÉ**

Courriel : ferabi@ferabi.com
www.ferabi.com

Rémi Lantagne, Président
Tél. : 819 732-4328 • Téléc. : 819 732-8980
2186, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

SECTION PAROISSIALE



INTENTIONS DE MESSES ET CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE DE DÉCEMBRE 2024 ET JANVIER 2025

Mardi 24 décembre à 19 h 30 :

Aline et Yvon Corriveau

Leurs enfants, Nathalie, Martine
et Normand Corriveau

Dimanche 29 décembre à 9 h 30 :

Pas de messe dans les paroisses

Messe à la Cathédrale à 10h

Jour de l'An - mercredi 1^{er} janvier :

Aucune célébration. Vous êtes priés de vous
joindre à une autre paroisse.

Dimanche 5 janvier à 9 h 30 :

René Boutin

Gérard H Boutin

Dimanche 12 janvier à 9 h 30 :

Célébration de la Parole

Dimanche 19 janvier à 9 h 30 : 1^{re} communion

Pauline Leclerc Lantagne

Offrande au service

Dimanche 26 janvier à 9 h 30 :

Célébration de la Parole

Lampes du sanctuaire pour le mois de décembre 2024 et janvier 2025 :

Semaine du 29 décembre :

Liliane Veillette / Aux intentions de l'Immaculée
Conception

Semaine du 4 janvier :

Gilles Roy / Intentions personnelles

Semaine du 11 janvier :

Yvette David Marchand / Pour les familles David
Marchand

Semaine du 18 janvier :

Marie-Marthe Boutin / Pour la paix dans le monde

Semaine du 23 janvier :

HEURE D'ADORATION

Tous les jeudis à 19 h, **excepté le jeudi 2 janvier**

HORAIRE DES MESSES DE NOËL ET JOUR DE L'AN :



24 DÉCEMBRE 2024:

Saint- Marc : 19 h 30,

présidée par Mgr Guy Boulanger

Landrienne : 17 h,

présidée par Mgr Guy Boulanger

Cathédrale : 17 h et 20 h

Christ-Roi : 20 h et 22 h

25 DÉCEMBRE 2024:

Cathédrale : 11 h

1^{er} JANVIER 2025

Christ-Roi : 11 h

À prendre note que : du 23 décembre au 5 janvier, il n'y aura pas de messe sur semaine ni à la cathédrale, ni au Christ-Roi.

Joyeux Noël et Bonne Année !

SECTION PAROISSIALE

LA 1^{re} COMMUNION DES ENFANTS DE LA CATÉCHÈSE

Quand : Dimanche le 19 janvier 2025 à 9 h 30 présidée par Mgr Guy Boulanger

Le soutien par la **prière de la communauté chrétienne** est essentiel pour cette démarche spirituelle.

Portons nos jeunes dans la prière pour faire descendre du ciel des pluies de grâces divines sur eux, sur leur famille, grâces qui rejailliront sur notre communauté chrétienne avec le désir toujours grandissant de recevoir Jésus dans l'Eucharistie.

Nous comptons sur votre présence pour vivre avec nous cet événement important de la vie en l'Église.



Noël en deuil

Avez-vous des craintes, des peurs ou des appréhensions face à la période des Fêtes?

Objectif : Trouver un équilibre « souffrance-plaisir » avec des outils d'apaisement afin de diminuer votre charge émotionnelle.

Pour la période des fêtes, malgré certaines appréhensions, vous aurez à poser des gestes concrets pour répondre à vos besoins :

- | | |
|--|---|
| 1. Besoin d'exister (vivre ses émotions)
Donnez-vous le droit d'exprimer vos émotions pour éviter de trop les refouler; ce qui va vous permettre de faire de la place pour autre chose. | 5. Besoin d'être aimé (apprendre à recevoir)
Reconnaissez l'importance d'être en lien avec les autres; rappelez-vous que nos relations nourrissent nos besoins. |
| 2. Besoin d'être sécurisé (se dorloter)
Offrez-vous des moments de détente, de relaxation et de douceur. | 6. Besoin de sérénité et de paix (lâcher prise)
Honnez la mémoire de la personne décédée par un rituel; lui faire une place pendant la période de Noël afin de donner un sens à une situation dépourvue de sens. Le rituel est symbolique et peut être apaisant; il facilite aussi l'expression de la douleur. |
| 3. Besoin de s'exprimer (se dire et se redire)
Donnez une place à votre souffrance; ne pas faire comme si ce n'était pas arrivé. | 7. Besoin d'être libre (pulsion de vie)
Accordez-vous des moments de légèreté pour équilibrer les émotions, surtout durant cette période festive de Noël. |
| 4. Besoin de confiance (importance de sortir de l'isolement)
Parlez avec vos proches, discutez de ce qui ne sera plus pareil; dites comment vous aimeriez que ça se passe sans attendre qu'ils le devinent. | |

Marielle marou_27@hotmail.com

www.facebook.com/desoialautre



Joyeuses fêtes à tous!

Que cette période de l'année apporte à chacun, selon ses besoins et ses aspirations, un moment de réconfort et de sérénité.

À ceux qui vivent des instants de bonheur, que ces fêtes prolongent votre joie.

À ceux qui traversent des épreuves, que cette saison vous offre un peu de lumière et de chaleur.

À ceux qui sont entourés de leurs proches, que l'amour et la complicité illuminent vos rencontres.

Et à ceux qui sont seuls, que l'espoir et le soutien d'une communauté bienveillante trouvent leur chemin vers vous.

Puissions-nous, ensemble, faire de cette période une célébration empreinte de bienveillance, d'inclusion et de solidarité.

NÉCROLOGIE

LEBLOND VACHON,
Carmen
1931 - 2024



Est décédée au CHSLD d'Amos le 23 novembre 2024 à l'âge de 93 ans, Madame Carmen Leblond Vachon, domiciliée à Amos, fille de feu Wilfrid Leblond et de feu Desneiges Thivierge, épouse de feu Phydime Vachon.

Madame Leblond était la 13^e d'une grande famille de 21 enfants. Elle laisse dans le deuil ses 4 enfants : Angèle, Jocelyne, **Daniel**, Luc Vachon et leurs conjoints (es). Ses 7 petits-enfants : Jean-François Legendre, Alexis Germain, **Marie-Eve Brière**, Karine Brière-Vachon, **Pier-Luc Vachon**, Alicia Vachon et Jolanie Vachon et leurs conjoints (es). Ses 11 arrière-petits-enfants : Guillaume, Gabriel, Rosalie, **Victor**, **Béatrice**, Léo, Thomas, **Mila**, **Lucas**, Léonard et Jules; son arrière-arrière-petite-fille : Alexia. Ses frères et sœurs; beaux-frères et belles-sœurs; ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis (es).

L'exposition et les funérailles auront lieu à une date ultérieure.

L'inhumation aura lieu au Cimetière d'Amos à une date ultérieure.

LÉVESQUE, Lise
1949 - 2024



Est décédée à la Maison du Bouleau Blanc d'Amos le 3 décembre 2024 à l'âge de 75 ans, Mme Lise Lévesque, domiciliée à Amos, fille de feu Adélarde Lévesque et de Rose Bouchard, conjointe de feu Jean-Guy Lemieux.

Outre sa mère, Mme Lévesque laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane Néron et Pierrick Marleau (Julie); sa petite-fille : Shelby Néron; son arrière-petit-fils : Jaymi Mercier; ses frères et sœurs : **Marie-Paule (Lise)**, Réginald, Gérald (Julienne), René (Solange) et Carole (Scott); sa belle-fille Josée Lemieux (Guy); son beau-fils Sébastien Lemieux (Annie); ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis (es).

Mme Lévesque a été exposée à la Coopérative funéraire de l'Abitibi du 141 rue Principale Nord à Amos le samedi 21 décembre 2024, de 10 h à 12 h.

Une dernière prière a eu lieu le samedi 21 décembre 2024 à 12 h au salon de la Coopérative funéraire de l'Abitibi d'Amos.

HUGO CHAREST
Membre CMEQ : 15149



ABIXEL
ENTREPRENEUR • ÉLECTRICIEN

92, rue Beaudry, Amos J9T 3V2
819 444-8947 • www.abixel.ca

RBO : 5710-2022-01

NOS SERVICES

- **ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
- **INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE**
COMMERCIAL - INDUSTRIEL
- **DÉTECTION DE CÂBLES ET CONDUITES ENFOUIS DANS LE SOL**
- **DÉTECTION INFRAROUGE**



SECTION MUNICIPALE



Mot du maire

Bonjour à tous(tes),

Nous avons eu notre séance du conseil le 2 décembre dernier. Comme à l'habitude, nous avons adopté différentes résolutions. Nous avons adopté les modifications aux règlements du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et à la régie interne des séances du conseil. Nous avons octroyé un contrat pour la réfection des sentiers pédestres et cyclables du parc espace vert. Pour votre information, nous avons reçu une subvention plus tôt cet automne d'un peu plus de 50 000\$. Plus de détails vous seront donnés sur les travaux dans un autre article.



Nous avons adopté une résolution pour l'adjudication du contrat pour la collecte des matières recyclables à Sanimos. Je vous rappelle qu'il y a eu une décision de prise antérieurement à la table des maires à cet effet pour l'ensemble de la MRC. Nous poursuivons le fonctionnement habituel avec le camion de Landrienne pour les bacs bruns et verts et la collecte sera tous les mardis aux deux semaines. Pour le recyclage, la collecte aura lieu les jeudis de ces mêmes semaines.

Également, nous avons donné un avis de motion pour le règlement de taxation pour l'année 2025. Nous avons complété le budget et une séance extraordinaire aura lieu le 16 décembre. Nous avons octroyé le contrat pour le nivelage 2025 à Drolet Equipements.

Les travaux au Centre Récréatif Dominic-Boutin sont pratiquement exécutés. Il reste à changer la pompe du puits et de mettre le tout en fonction. Nous avons adopté une résolution afin d'utiliser des surplus libres pour un montant d'environ 80 000\$. Comme vous le savez, il était possible pour les donateurs d'échelonner leurs dons sur plus d'un an jusqu'à concurrence de cinq (5) ans. Il était plus judicieux d'utiliser nos surplus que de faire un emprunt et de payer des intérêts. Donc à mesure que les donateurs feront la balance de leurs versements, ce montant sera remboursé.

Concernant les travaux reliés aux égouts, nous avons remis une lettre de mise en demeure à la firme d'ingénierie qui a préparé les plans et devis. Une erreur importante s'est produite reliée à l'élévation des tuyaux, ce qui a entraîné une reprise des travaux effectués. Nous espérons que ce litige sera bientôt réglé.

Enfin, je veux profiter de l'occasion pour vous souhaiter à tous et à toutes de joyeuses fêtes. Profitez bien de ce moment pour vous reposer et fêter en famille.

Vivre Saint-Marc-de-Figuiery!

André Rioux

SA-PEINT MOBILE INC.
INDUSTRIEL
COMMERCIAL
RÉQ : 5683-8220-01

SABLAGE (JET DE SABLE)
PEINTURE DE TOUT GENRE

JONATHAN BOUTIN
819 442-0825

Multi
Services
MAXX

9280-9375 Québec Inc.

Installation et Réparation:

- Pavé-uni
- Murets (blocs)
- Bordures
- Clôtures
- Terrassement
- Dégagement de terrain boisé
- Autres projets extérieurs

*** NOUVEAU ***
Installation de pieux
(remise, spa, gazebo, etc.)

ESTIMATION GRATUITE
Marco Nolet 819-442-1224

SECTION MUNICIPALE



Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal adoptées lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024.

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024;
2. Les élus ont accepté de faire une commandite de 50 \$ pour le bingo annuel de la Fabrique;
3. Le conseil donne son appui à l'Association pulmonaire du Québec pour la sensibilisation contre le radon. La Municipalité s'engage à faire de la publicité sur sa page Facebook et sur son site Internet;
4. Les membres du conseil appuient la démarche de la Municipalité de Launay faite auprès du ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école sur son territoire afin de répondre aux besoins éducatifs de sa population;
5. Les élus ont refusé la demande de commandite pour le cours de danse pound;
6. Le conseil demande au gouvernement du Québec de faire diligence quant à la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos;
7. Les membres du conseil désirent que la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery tienne compte des besoins des personnes handicapées dans sa planification des mesures d'urgence, éventuellement en collaboration avec la MRC de l'Abitibi afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation;
8. Suite à l'avis de motion donné le 4 novembre 2024, les élus adoptent unanimement le règlement # 2024-271 constituant un Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) qui abrogera le règlement # 2020-51;
9. Suite à l'avis de motion donné le 4 novembre 2024, le conseil adopte le règlement # 2024-272 concernant la Régie interne des séances du conseil;
10. Les membres du conseil acceptent la soumission de 59 300,66 \$ taxes incluses d'Excavation Gabriel Gravel pour faire la mise à niveau des sentiers pédestres et cyclables du parc espace vert;
11. Les élus acceptent que la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery octroie le contrat de 64 217,66 \$ incluant les taxes à Sanimos pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2025 à 2029;
12. Le conseil accepte de renouveler l'adhésion de la direction générale à l'ADMQ 2025;
13. Les membres du conseil acceptent unanimement le calendrier des collectes 2025 de la Municipalité de Landrienne pour la collecte des matières résiduelles et compostables et celui de Sanimos pour la collecte des matières recyclables;
14. Le calendrier des séances 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil présents;
15. Un avis de motion a été déposé et le dépôt du règlement sur l'imposition des taxes et mode de paiement 2025;
16. Les élus ont résolu à l'unanimité qu'il y ait une augmentation de 3 % de salaire pour les employés;
17. Le conseil a résolu unanimement qu'il y ait une augmentation de 3 % de salaire pour les membres du conseil;
18. Les membres du conseil acceptent la soumission de 189,90 \$ de l'heure de Drolet Équipements pour le nivelage des rangs de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery pour l'année 2025;
19. Lors de la séance du conseil, les 7 membres du conseil ont déposé leurs intérêts pécuniaires;
20. Les élus donnent leur appui à la Corporation de développement pour une demande d'aide financière au Fonds local d'initiatives collectives de la MRC d'Abitibi pour l'événement Contes et Légendes – Marche aux flambeaux du 28 février 2025;
21. Une demande d'aide financière à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue a été déposée et Madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement, a été autorisée par les membres du conseil à remplir tous les documents nécessaires. La demande est pour la construction et l'installation d'un système de rangement accessible pour du matériel sportif saisonnier à l'intérieur du bâtiment de services de l'infrastructure sportive;
22. Le conseil a résolu à l'unanimité des membres présents de prendre en date de la séance du conseil 90 000 \$ du surplus libre pour payer les dépassements du Centre récréatif. Tenant compte des

engagements des donateurs qui ont pris des ententes de 4 ou 5 ans, la Municipalité doit assumer ses rentrées d'argent en attente;

23. Les élus ont nommé Monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne à siéger sur le conseil de l'Office d'Habitation du Berceau de l'Abitibi jusqu'en octobre 2025;
24. Les membres du conseil ont unanimement résolu d'informer la CPTAQ que la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery est en accord avec la demande d'exclusion pour le prolongement d'un chemin (Hauts-Bois) pour accéder à une zone de villégiature;
25. Le conseil a résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery fasse la demande au ministre de la Sécurité publique :
 - de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
 - de conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens de contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Sûreté du Québec;
26. Les élus acceptent la soumission de 2 356,96 \$ taxes incluses de Plomberie Germain Roy Inc. pour l'achat d'une pompe submersible pour le puits;
27. Les membres du conseil acceptent la soumission de 1358,00 \$ taxes en sus de Numérique.ca pour l'achat d'une banque d'heures de 10 heures;
28. Le conseil renouvelle l'entente de l'agente de développement pour 3 ans avec la MRC. Pour favoriser la concertation et la formation des agents(e)s de développement local pour les années 2025-2026-2027.
29. Les élus ont résolu à l'unanimité de désaffecter les surplus « réservoirs d'eau » de 8 730 \$ et de les transférer au budget 2024;
30. Les membres du conseil ont résolu unanimement de désaffecter les surplus « aménagements municipaux » de 10 000 \$ et de les transférer au budget 2024;
31. Le conseil a résolu à l'unanimité des membres présents de désaffecter les surplus « puits » de 55 257 \$ et de les transférer au budget 2024;
32. Les élus ont résolu à l'unanimité d'utiliser les surplus des réservoirs d'eau de 10 684 \$;
33. Les membres du conseil ont pris la décision d'utiliser les surplus de la Maison du Citoyen de 10 884 \$;
34. Un avis de motion a été déposé ainsi que le dépôt du règlement sur la gestion contractuelle;
35. Un avis de motion a été déposé ainsi que le dépôt du 1^{er} projet pour la modification du plan d'urbanisme;
36. Le conseil autorise la destruction de la liste des documents d'archives;
37. Les élus autorisent l'officier municipal en bâtiment et environnement à donner un avis d'infraction de 287,50 \$ à un propriétaire qui a effectué des travaux sur son terrain sans permis;
38. Les membres du conseil ont accepté unanimement d'adopter les dépenses du mois de novembre 2024 et celles prévisibles de décembre 2024;

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal adoptées lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024.

1. Les membres du conseil ont résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2025, tel que présenté;
2. Les élus adoptent unanimement le programme triennal des immobilisations tel que présenté;
3. Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement # 2024-273 sur l'imposition des taxes et modes de paiement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès-verbaux sur le site Internet de la municipalité :
<https://www.saint-marc-de-figuery.org/fr/vie-municipale/conseil-municipal/proces-verbaux-et-ordres-du-jour/>

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL, LUNDI LE 13 JANVIER 2025 À 19 H 30 AU 10 AVENUE MICHAUD.

INFO-BUDGET – LISTE DES CHÈQUES – NOVEMBRE 2024

# Chèque	Nom	Description	Montant
L2400094	VIDÉOTRON	Internet	80,43 \$
L2400095	VISA DESJARDINS	Table à langer/ miroir	328,52 \$
L2400096	MINISTERE DU REVENU DU QUÉBEC	DAS octobre	7 510,54 \$
L2400097	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	Das octobre	2 814,65 \$
L2400098	BELL MOBILITE	Cellulaire voirie	52,34 \$
L2400099	RÉGIME RETRAITE EMPLOYÉS MUNICIPAUX QC.	Fonds de pension employés	2 728,12 \$
L2400100	TÉLÉDISTRIBUTION AMOS INC.	Internet Maison du Citoyen	57,43 \$
L2400101	HYDRO-QUÉBEC	Bureau, Maison du Citoyen, caserne, PP1	2 050,97 \$
C2400155	BÉTON FORTIN INC.	Nivelage octobre	1 359,58 \$
C2400156	C.D. BOUTIN	Timbre, gaz, diesel, quincaillerie	903,82 \$
C2400157	BMR BERGERON ET FILLES	Abri portique, balise, colle	225,35 \$
C2400158	POSTE CANADA	Impression journal	57,62 \$
C2400159	HARDY CONSTRUCTION	Remboursement de la retenue	70 435,23 \$
C2400160	MÉGA CENTRE KUBOTA	Lumière clignotant	178,45 \$
C2400161	LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Formation patinoire	28,74 \$
C2400162	MIELLERIE DE LA GRANDE OURSE	Certificat cadeau Halloween	50,00 \$
C2400163	NADEAU GESTION DE PROJET INC.	Surveillant de chantier centre récréatif	1 868,34 \$
C2400164	NORD-FLO	Pièce de réparation pompe	1 248,12 \$
C2400165	DISTRIBUTION SOGITEX	Distributeur savon, papier toilette	311,16 \$
C2400166	STÉRÉO PLUS	Installation caméra bureau, Maison Citoyen, musée	5 446,20 \$
C2400167	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE - ASSURANCES	Assurance collective	1 329,25 \$
C2400168	VILLE D'AMOS	Site d'enfouissement	5 733,20 \$
C2400169	LES CONSTRUCTIONS BENOIT DOYON INC.	Construction centre récréatif	162 519,10 \$
C2400170	FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.	Don annuel	500,00 \$
C2400171	MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS	Ouverture de dossier et travail réseau d'égout	2 574,47 \$
C2400172	STÉRÉO PLUS	Chaise de bureau	402,40 \$
P2400196	JOCELYNE BILODEAU	Frais de déplacement, heure du conte	179,25 \$
P2400197	LOCATION LAUZON AMOS INC	Surfaceuse	17 145,31 \$
P2400198	M & M NORD OUEST INC.	Lime	27,32 \$
P2400199	MUNICIPALITÉ DE LA CORNE	Nivelage chemin Lithium	1 486,00 \$
P2400200	ANDRÉ LABBÉ	Aide sur dossier urbanisme	160,97 \$
P2400201	BILODEAU CAMIL	Bouchon pour trou	72,78 \$
P2400202	KOMUTEL INC.	Alertes 9-1-1	149,47 \$
P2400203	H2LAB INC	Test bassin, station pompage	375,51 \$
P2400204	IMPRIMERIE HARRICANA	Impression journal	624,31 \$
P2400205	LACHAINE MARTINE	Frais de déplacement, sacs-poubelle	94,94 \$
P2400206	PETRONOR	Propane caserne	593,80 \$
P2400207	RAJOTTE ALEXANDRE	Fermeture du parc musée	475,00 \$
P2400208	SANIMOS INC.	Frais disposition recyclage	809,19 \$
P2400209	UAP INC. (TRACTION AMOS)	Huile	57,20 \$
P2400210	PATRICIA VANDAL	Ménage bureau, Maison du Citoyen	190,00 \$
TOTAL			293 235,08 \$

Mot du maire



Bonjour à tous(tes),

Je veux prendre quelques instants pour vous expliquer les grandes lignes du budget 2025. L'indexation du coût de la vie publiée en novembre pour le Québec se situe à 2 %. Nous continuons d'observer des hausses sur les biens et services encore une fois basées sur la rareté de la main-d'œuvre qui met une pression sur les salaires. En général au Québec, les augmentations de salaire seront de l'ordre d'environ 3,4 % en 2025 ce qui aura un impact sur la grande majorité des biens et services dont la municipalité aura besoin. Le budget d'opération pour 2025 sera de 1 647 715 \$ comparé à 1 563 243 \$ en 2024 soit une augmentation de 84 472 \$ ou 5,4 %. Je vais vous expliquer les postes budgétaires pour lesquels nous avons les principales augmentations :

L'administration municipale reliée à des frais d'intérêt principalement pour les travaux d'égouts où nous avons mis en demeure la firme d'ingénierie;

La sécurité publique pour une hausse importante des coûts du service de police;

La voirie municipale tenant compte que nous avons encore beaucoup de travaux à venir sur notre réseau routier.

Maintenant, regardons comment nous fonctionnerons pour les revenus. La valeur de la maison moyenne passera de 356 439 \$ en 2024 à 358 707 \$ en 2025. Par la suite, nous avons regardé quel taux de taxation nous devons mettre en place pour couvrir notre budget d'opérations 2025. Le taux de taxation a donc été établi à 0,66 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2025 comparé à 0,64 \$ pour 2024 ce qui représente une hausse de 3,1 %.

Enfin, au niveau du budget triennal des immobilisations, nous avons différents projets sur la table pour les prochaines années, entre autres : sentier pédestre et piste cyclable, rechargement granulaire chemin de la Rivière et chemin des Prés, équipement tracteur Kubota, changement lumière au LED et génératrice. Ces dépenses n'auront pas d'impact sur le budget 2025 puisque ces dépenses proviennent de l'affectation de surplus antérieurs et/ou de subventions.

J'espère que ces quelques informations vous aideront à mieux comprendre le budget pour la prochaine année et je vous invite à venir nous rencontrer lors d'une séance du conseil si vous avez des questions.

Joyeuses Fêtes à toute la population!

Vivre Saint-Marc-de-Figuery

André Rioux



INFO-BUDGET ANNUEL MUNICIPAL 2025



Voici un résumé des décisions du conseil municipal, adoptées lors des séances extraordinaires du 16 décembre 2024.
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGURY

RÈGLEMENT #2024-273 IMPOSITION DES TAXES ET MODES DE PAIEMENT

ATTENDU QUE les dispositions au code municipal nous obligent à fixer le taux de toutes taxes perçues par la municipalité ;

ATTENDU QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des compensations et des taux de taxes foncières pour l'année fiscale 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion pour présenter ce règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le règlement #2024-273 fixant le taux des taxes à percevoir et le mode de paiement par la municipalité pour l'exercice financier 2025.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #2023-265 : IMPOSITION DES TAXES ET MODE DE PAIEMENT

ARTICLE 1 — TAUX DE TAXATION

	2024	2024	2023	
Taxes foncières générales	0,66 \$	0,64 \$	0,86 \$	du 100 \$ d'évaluation
Camion incendie	0,01 \$	0,01 \$	0,02 \$	du 100 \$ d'évaluation

COLLECTES :

Ordures et recyclage — résidences permanentes	208,00 \$	208,00 \$	208,00 \$	par logement
Ordures et recyclage — résidences saisonnières	104,00 \$	104,00 \$	104,00 \$	par logement
Ordures et recyclage commerciaux, industriels ou agricoles	Voir note 1	Voir note 1	Voir note 1	par logement
Compostage — permanent	161,20 \$	161,20 \$	161,20 \$	par logement
Compostage — saisonniers	83,20 \$	83,20 \$	83,20 \$	par logement
Compostages commerciaux, industriels ou agricoles	Voir note 1	Voir note 1	Voir note 1	par logement

ÉGOUTS :

Entretien secteur	182,69 \$	182,69 \$	173,08 \$	par logement
Emprunt secteur (article 2)	284,18 \$	284,15 \$	293,64 \$	par immeuble

TRAITEMENT DE SURFACE (article 3)

Immeuble résidentiel permanent	463,30 \$	463,30 \$	462,50 \$	par unité
Immeuble vacant	115,83 \$	115,83 \$	115,65 \$	par unité
Immeuble résidentiel saisonnier	231,65 \$	231,65 \$	231,30 \$	par unité
Utilisateurs potentiels	46,33 \$	46,33 \$	46,26 \$	par unité
Immeuble agricole	69,50 \$	69,50 \$	69,39 \$	par unité

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Permanents	155,00 \$	155,00 \$	160,00 \$	par immeuble
Saisonniers	78,00 \$	78,00 \$	80,00 \$	par immeuble

AUTRES :

Panneau civique et installation	75,00 \$	75,00 \$	75,00 \$	par immeuble
---------------------------------	-----------------	----------	----------	--------------

Note 1 : Gros volume : 625,37 \$, Moyen volume 374,15 \$ et Petit volume 293,98 \$

INFO-BUDGET ANNUEL MUNICIPAL 2025

ARTICLE 2 — TARIFICATION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE LIÉE AUX ÉGOUTS

Extrait du règlement d'emprunt # 179 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75 % de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75 % de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ARTICLE 3 — TARIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE

Extrait du règlement d'emprunt # 2016-234 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit au règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Immeuble résidentiel permanent	1
Immeuble vacant	0,25
Immeuble résidentiel saisonnier	0,5
Utilisateurs potentiels	0,1
Immeuble agricole	0,15

ARTICLE 4 — TARIF DE COMPENSATION POUR DIVERS TRAVAUX

Le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery décrète qu'un tarif de 100 \$/heure est exigé et prélevé au propriétaire pour des travaux tels que dégel de ponceau ou autre.

Le tarif indiqué inclut uniquement la main-d'œuvre et l'équipement appartenant à la municipalité. Des frais supplémentaires pour l'utilisation de machinerie n'appartenant pas à la municipalité seront facturés au propriétaire touché, s'il y a lieu.

ARTICLE 5 — MODE DE PAIEMENT

Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery maintient le droit à trois (3) versements pour le paiement des taxes municipales lorsque les taxes foncières sont égales ou supérieures au montant fixé par le règlement du gouvernement en vertu du paragraphe 4 de l'article 263 (fiscalité municipale). Ces paiements devront être faits de la façon suivante :

- Le premier versement doit être fait le trentième jour qui suit l'expédition du compte :
- Le deuxième versement doit être fait le quatre-vingt-dixième jour qui suit le dernier jour où peut être fait le versement précédent;
- Le troisième versement doit être fait le quatre-vingt-dixième jour qui suit le dernier jour où peut être fait le versement précédent;

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

Seules les règles relatives au versement unique s'appliquent à une taxe imposée à la suite d'un budget supplémentaire.

ARTICLE 6 — TAUX D'INTÉRÊT

Le taux d'intérêt sera de 18 % l'an sur tout compte en souffrance.

ARTICLE 7 — ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

INFO-BUDGET ANNUEL MUNICIPAL 2025



1^{er} : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

REVENUS	2025	2024
Taxes générales	972 399 \$	912 985 \$
Camion incendie	20 505 \$	20 580 \$
Taxes emprunt secteur	42 450 \$	42 184 \$
Égouts secteur	24 276 \$	24 289 \$
Ordures	152 234 \$	143 182 \$
Vidange installation septique	30 080 \$	26 980 \$
Panneaux civiques	- \$	- \$
Total taxes foncières	1 241 944 \$	1 170 200 \$
Paiement tenant lieu de taxes	8 815 \$	8 815 \$
Imposition des droits	25 000 \$	47 200 \$
Amendes et pénalités	9 000 \$	4 000 \$
Intérêts	9 500 \$	9 000 \$
Redevance carrière/sablière	1 000 \$	
Revenus de sources locales	43 514 \$	33 140 \$
Transfert gouvernement	308 942 \$	290 888 \$
Affectations de surplus	- \$	- \$
TOTAL DES REVENUS	1 647 715 \$	1 563 243 \$

DÉPENSES

Administration générale	397 076 \$	323 934 \$
Sécurité publique	168 594 \$	142 344 \$
Voirie municipale	443 243 \$	406 799 \$
Hygiène du milieu	200 864 \$	211 046 \$
Santé & bien-être	3 500 \$	3 500 \$
Aménagements et urbanisme	178 006 \$	173 394 \$
Loisirs et culture	66 310 \$	57 560 \$
Frais financement	107 007 \$	111 017 \$
Remboursement capital	93 949 \$	89 615 \$
Dépenses en investissement		31 000 \$
Dépenses affectations surplus	13 034 \$	13 034 \$
Réserve financière	(23 868 \$)	
TOTAL DES DÉPENSES	1 647 715 \$	1 563 243 \$

2^e : BUDGET TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Sentier pédestre et piste cyclable travaux amélioration
 Rechargement granulaire chemin de la Rivière
 Rechargement granulaire chemin des Prés (entre Landrienne et St-Marc)
 Équipement tracteur Kubota
 Changement de luminaire au LED
 Génératrice
 Asphaltage chemin des Hauts-Bois
 Asphaltage chemin Route de l'Hydro
 Débroussaillage/creusage fossé
 Chemin des Riverains amélioration
 Changement de ponceau à 5 endroits sur le territoire
 Achat d'une remorque

RAPPEL

Déneigement des entrées résidentielles

Prenez note qu'il est interdit de pelleter de la neige de l'autre côté de la rue, du chemin public municipal, de la route provinciale ou chez les voisins.



Nous rappelons aux citoyens qu'il est très difficile pour l'opérateur du camion de déneigement d'effectuer son travail adéquatement lorsqu'il y a des accumulations de neige durcie le long des routes. Il est interdit de traverser la neige de l'autre côté de la route.

Des contraventions peuvent être données par la Sûreté du Québec. Après un premier avertissement, l'émission d'une contravention sera automatique. Cette année, tolérance zéro, c'est une question de sécurité.

Les véhicules ne doivent pas être stationnés aux abords des rues et des chemins de la Municipalité.

Merci de votre collaboration



**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-MARC-DE-FIGUIERY**

JOUR	DATES	HEURE
Lundi	13 janvier 2025	19 h 30
Lundi	3 février 2025	19 h 30
Lundi	3 mars 2025	19 h 30
Mardi	1 ^{er} avril 2025	19 h 30
Lundi	5 mai 2025	19 h 30
Mardi	10 juin 2025	19 h 30
Lundi	14 juillet 2025	19 h 30
Mardi	19 août 2025	19 h 30
Lundi	8 septembre 2025	19 h 30
Lundi	6 octobre 2025	19 h 30
Lundi	17 novembre 2025	19 h 30
Lundi	8 décembre 2025	19 h 30

**BESOIN D'UN
PUITS ARTÉSIEN
pour votre résidence?**

**NOUS SOMMES
LA RÉFÉRENCE!**



**1-800-567-5829
www.puitbec.com**



**PARTOUT
EN
RÉGION**

- ▶ Évaluation professionnelle avec estimations budgétaires
- ▶ Accompagnement tout au long de la démarche
- ▶ Foreurs d'expérience
- ▶ Équipements à la fine pointe de la technologie
- ▶ Forage par double rotation

**L'EXPERTISE
DU FORAGE**
ADAPTÉE À VOS PROJETS



MESSAGE IMPORTANT

À tous les amateurs de pêche sur glace,



Nous vous informons que le stationnement permettant l'accès au lac La Motte par le chemin du Domaine-du-Rêveur est un service municipal gratuit permettant aux amateurs de pêche de transporter leurs cabanes à pêche sur la surface de glace.

Toutefois, nous portons à l'attention des utilisateurs que cet endroit ne peut être utilisé pour entreposer vos cabanes jusqu'à ce que le lac soit gelé. Nous vous demandons donc de les laisser sur votre propriété jusqu'à ce que vous puissiez les descendre directement sur le lac gelé.

Par la même occasion, nous vous rappelons que celles-ci devront être enlevées du stationnement dès la fermeture de la saison de pêche blanche soit le 31 mars de chaque année.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'équipe municipale



Renouvellement des médailles



Nous commençons bientôt la nouvelle année et nous vous invitons à venir enregistrer votre ou vos chiens à la municipalité.

La date limite : 31 mars de chaque année.

- Coût : **15 \$ par chien par année**
- Mode de paiement : **Chèque ou argent comptant**
- Endroit Administration municipale située au 162, chemin des Prés à Saint-Marc-de-Figuiery
- Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00



Pour toute question ou information, contactez-nous par téléphone au (819) 732-8501 poste 101.

Vous pouvez obtenir une nouvelle médaille ou garder celle que vous avez.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez mandater une personne de votre entourage.



Si vous désirez nous faire parvenir votre paiement par la poste, vous devrez ajouter un 2 \$ supplémentaire pour défrayer les coûts de retour de la médaille.

N'oubliez pas **qu'il est obligatoire par la loi d'enregistrer votre chien** et qu'il en va de votre responsabilité.

Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-NC-ND

Amos Centre Dentaire

Arseneault • Martel

Dentisterie générale et d'esthétique • Chirurgie
Orthodontie • Parodontie • Implantologie • Prothèses

Pour des soins professionnels en douceur
Jours, soirs et urgences sur rendez-vous

Dr François Martel D.M.D.
Dre Claudia Coulombe D.M.D.
Dentistes généralistes



T. 819 732-8368

51, boul. Mercier, Amos (QC) J9T 2N8

www.amoscentredentaire.com

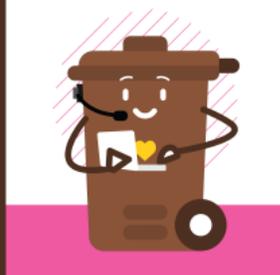
INFO-GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'AVENIR
EST AU BRUN



DES
QUESTIONS ?

819 732-8501
819 732-8601



st-marc-de-figuery.org



Dès le 1^{er} janvier 2025, le Québec se synchronise pour une récupération optimisée !

D'importants changements sont déployés pour transformer l'écosystème de la collecte sélective. Ces améliorations visent à :

- Uniformiser les pratiques à l'échelle provinciale;
- Standardiser la liste des matières acceptées pour l'ensemble du Québec;
- Intégrer des critères de qualité quant à la collecte et au tri.

Contenants, emballages, imprimés (CEI). C'est tout.

POURQUOI « CEI. C'EST TOUT » ?

C'est plus simple à comprendre pour le citoyen.

Les CEI sont majoritairement générés par des produits d'usage courant et constituent la vaste majorité de ce qui doit être récupéré quotidiennement à la maison. En ne mettant que des CEI dans le bac, il y a plus d'assurance que le contenu du bac soit effectivement recyclé ou valorisé, voire qu'il évite l'élimination.

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération ?

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



SAVIEZ-VOUS ?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

Besoin de plus d'infos sur le bac ?
Consultez bacimpact.ca

INFO-SÉCURITÉ

LE DÉNEIGEMENT DU TOIT

Les toits des maisons du Québec sont construits pour supporter la rigueur de notre climat. Toutefois, les grandes accumulations de neige ou de glace ne donnent pas le choix aux propriétaires : il faut déneiger son toit.

Pour mener à bien cette opération, il est recommandé de faire appel à des spécialistes, car ils possèdent le savoir-faire nécessaire et le matériel adéquat. Cependant, si vous désirez procéder au déneigement du toit vous-même, voici quelques conseils de sécurité :

- N'effectuez jamais ce travail tout seul : quelqu'un doit être disponible pour vous porter secours en cas de besoin;
- Quelle que soit votre condition physique, prenez quelques minutes pour effectuer des exercices et réchauffer votre corps avant d'entreprendre le déneigement;
- L'idéal est de faire le déneigement à partir du sol avec un râteau de toit muni d'un manche télescopique. Il suffit parfois d'enlever les amoncellements sur le bord de la toiture et les glaçons pour régler le problème;
- Si vous devez aller sur le toit, il est recommandé de planter votre échelle dans un banc de neige. À tout le moins, **assurez-vous que votre échelle soit bien stable et ne soit pas glacée;**
- Il est primordial que vous vous protégez des chutes. Attachez-vous en utilisant un harnais de sécurité que vous fixerez à un point d'ancrage résistant, comme la cheminée;
- Seules les pelles de plastique peuvent servir au déneigement. Les outils de métal, pointus ou tranchants peuvent faire des dommages importants à votre toiture;
- Ne vous mettez pas en tête de faire un ménage parfait! **Il est important de laisser une couche de neige d'environ 10 à 15 cm pour protéger la membrane d'étanchéité du toit;**
- Assurez-vous que personne ne passe à l'endroit où vous jetez la neige. S'il le faut, identifiez le secteur à l'aide d'une barricade ou de signaux « danger »;
- Lorsque le déneigement sera terminé, ne sautez pas dans le banc de neige! Un objet oublié, un poteau ou un morceau de glace pourrait vous causer de graves blessures.

Plusieurs signes peuvent montrer que l'accumulation de neige ou de glace devient dangereuse : des fissures qui apparaissent sur les murs intérieurs, des portes qui frottent ou qui se ferment mal, des craquements anormaux ou une déformation du plafond. Ces signes vous annoncent peut-être qu'il y a une surcharge et qu'il faut déneiger le toit. En demeurant vigilant, particulièrement dans les périodes de redoux, car la neige devient plus lourde, vous éviterez les dommages importants que pourrait subir la structure de votre maison.

Source : <https://www.assurances-bnc.ca/avantages-et-conseils/deneigement-toit.html>



MARIO THIVIERGE & FILS

RBQ 5804-3506-1

Tirage de joints et peinture.

Travaux résidentiels, commerciaux
et industriels.

Anthony Thivierge

819-442-0143

Thivierge.anthony@gmail.com

LE PLAN D'ÉVACUATION

PRÉVOIR QUOI FAIRE DANS LE FEU DE L'ACTION !

DESSINEZ-LE

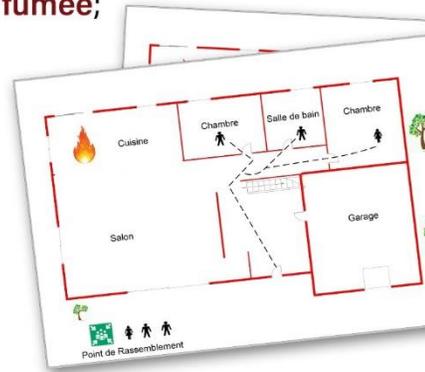
- Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en **faisant participer vos enfants** et tout autre occupant;
- Si vous êtes locataire, **prenez connaissance de la procédure d'évacuation** prévue par votre propriétaire. S'il n'y en a pas, avisez-le de l'importance d'en prévoir une.

Exercez-vous
en famille !



INDIQUEZ LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SUR VOTRE PLAN :

- **Deux sorties accessibles**, si possible, comme une porte et une fenêtre dans chaque pièce;
- L'emplacement de tous les **avertisseurs de fumée**;
- L'emplacement des **extincteurs**;
- En pointillé, **tous les trajets** à partir de chaque pièce pour vous rendre dehors;
- Le **point de rassemblement à l'extérieur**, généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.



Un message du Service de prévention incendie de la MRC d'Abitibi.



MRCdAbitibi
mrcabitibi.qc.ca

582, 10^e Avenue Ouest, Amos (QC) J9T 1X3
T 819 732-5356
F 819 732-9617
mrc@mrcabitibi.qc.ca

IMAGINER
DÉVELOPPER
RÉALISER

CLD CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
ABITIBI

819 732-6918 - cldabitibi.com

INFO-SANTÉ

HORAIRE – DÉCEMBRE 2024

LOCAL DE SANTÉ

SAINT-MARC-DE-FIGUERY

INFIRMIÈRE : Guylaine Bisson
Diane Guay



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

9 JANVIER 2025 : à Saint-Marc-de-Figuery

- Prise de sang
- Vaccination des enfants

28 JANVIER 2025 : à La Corne

- Prise de sang
- Vaccination des enfants

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT AU
819-732-3271, POSTE 4202**

INTERVENANTE SOCIALE (SUR RENDEZ-VOUS)

Pour consulter un intervenant psychosocial, communiquer avec l'accueil psychosocial du CLSC au 732-3271.

LOCAL DE SANTÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Maison du Citoyen
10, avenue Michaud, 2^e étage

**Téléphones : 819-732-8601, poste 125 ou
819-732-3271**

Gastro chez l'adulte

C'est quoi la gastro?

La gastro-entérite, aussi appelée « gastro », est très contagieuse. Vous pouvez éviter de l'attraper et de la transmettre en adoptant des mesures d'hygiène simples comme vous laver les mains.

Comment soigner ma gastro?

Se réhydrater et bien s'alimenter sont les deux principales façons de traiter la gastro et d'éviter des complications. Voici les [consignes pour vous réhydrater et savoir quoi manger](#). Autrement, **restez à la maison** jusqu'à la disparition des symptômes.

Solution de réhydratation maison pour la gastro

Si vous ne pouvez vous procurer une solution de réhydratation commerciale, vous pouvez préparer vous-même une solution de dépannage. Mélangez les ingrédients suivants :

- 360 ml (12 oz) de jus d'orange pur, non sucré
- 600 ml (20 oz) d'eau bouillie refroidie
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel

Vous devez utiliser **exactement les quantités indiquées** afin de ne pas risquer d'aggraver votre état.

Pour savoir combien de solutions vous devez boire et quand vous devez en boire, appelez [Info-Santé 811](#). Une infirmière vous indiquera précisément ce qu'il faut faire selon votre état ou celui de votre enfant.

Source : <https://ciusssmcq.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/gastro-chez-l-adulte/>



**Pharmacie Jean-Jacques Trépanier,
Sylvie Laliberté et Martine Gravel inc.**
Pharmaciens-propriétaires



Membre affilié à :

Proximed

J.-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et
Martine Gravel, pharmaciens(nes)

41, 1^{re} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone : 819-732-2641

Télécopieur : 819-732-3484

SERVICES :

Livraison

Prise de tension artérielle

Centre de diabète

Pilulier

Orthopédie et bas support sur mesure

Mise en seringue de l'insuline

Heures d'ouverture : **Lundi au mercredi : 9 h à 18 h**

Jeudi au vendredi : 9 h à 21 h

Samedi : 9 h à 17 h

Dimanche : 14 h à 16 h

INFO-BIBLIO

Fréquenter la bibliothèque municipale a de nombreux effets positifs sur une population, touchant à la fois le développement personnel, social et culturel des individus.

1. Le bien-être global : lire pour vivre mieux

La lecture contribue au bien-être global d'une personne. Elle améliore la concentration, réduit le stress et renforce la mémoire. En se plongeant dans des histoires inspirantes ou en s'informant sur des sujets de santé, chacun peut améliorer sa qualité de vie. Ainsi, la lecture devient un acte de soin pour soi-même, tout en renforçant notre compréhension des aspects physiques, mentaux et émotionnels de notre santé.

2. La lecture, moteur d'engagement social

Lire des ouvrages traitant de sujets sociaux, politiques ou environnementaux sensibilise les citoyens aux enjeux actuels. Cela peut les encourager à s'engager dans des causes qui leur tiennent à cœur, qu'il s'agisse de protection de l'environnement, d'égalité sociale ou de défense des droits de la personne. En étant mieux informés grâce à la lecture, les individus sont plus à même de contribuer de manière considérable à la société.

3. Lutter contre l'analphabétisme pour un avenir meilleur

La promotion de la lecture est aussi une lutte contre l'analphabétisme. En offrant un accès gratuit aux livres dans les bibliothèques municipales et en soutenant des initiatives éducatives, nous pouvons aider les citoyens à acquérir les compétences de base en lecture. Cela a un impact direct sur leur qualité de vie, leur capacité à trouver un emploi et à participer pleinement à la société. L'accès à la lecture pour tous est un levier essentiel pour un avenir plus équitable et prospère.

Horaires de la bibliothèque, tous les mercredis de 18 h à 20 h.
Fermée pour la période des Fêtes du 19 décembre 2024 au 3 janvier 2025.
Au plaisir de vous accueillir!



Services offerts gratuitement à la population:

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|---------------|
| - Prêt de volumes ou de périodiques | - Animation | - Expositions |
| - Réservation de volumes | - Heure du conte, 4 fois par année | - Conférences |



CD BOUQUIN

434, Route 111
Saint-Marc-de-Figuery
(Québec) J0Y 1J0
Téléphone: 819-732-4030



Produits Pétroliers Harricana inc.

Vente de bières et vin, épicerie, quincaillerie, plomberie, plomberie Pex, objets et vêtements souvenirs, service d'un comptoir postal, machine distributrice à café. Station d'essence sans-plomb et diesel :

Activités éducatives pour les vacances de Noël : Allier détente et apprentissage

La période des vacances de Noël est idéale pour se reposer tout en stimulant l'esprit des jeunes. Proposer des activités éducatives, ludiques et inspirantes permet de maintenir leur curiosité et de les préparer à reprendre les cours avec énergie et motivation. Voici quelques idées d'activités à essayer en famille ou de manière autonome.



1. Redécouvrir le plaisir de la lecture

- **Créer un coin lecture** : Installez un espace chaleureux avec des coussins, des couvertures et une bonne lumière pour inciter les jeunes à plonger dans un livre.
- **Explorer différents genres** : Proposez des romans, des bandes dessinées ou des livres documentaires adaptés à leurs intérêts.

2. Organiser des ateliers créatifs

- **Arts et bricolages** : Fabriquez des décorations de Noël, réalisez des cartes de vœux ou essayez des techniques artistiques comme l'aquarelle ou le modelage.
- **Écriture créative** : Encouragez-les à écrire une histoire, un poème ou un journal de vacances. Cela stimule l'imagination et améliore les compétences en rédaction.

3. Sorties éducatives et ludiques

- **Visiter un musée ou une exposition locale** : De nombreux lieux culturels organisent des activités interactives pour les jeunes durant les fêtes.
- **Découvrir la nature** : Une randonnée ou une promenade en raquettes permet de combiner activité physique et exploration de l'environnement hivernal.

4. Apprendre en jouant

- **Jeux de société éducatifs** : Choisissez des jeux qui favorisent la stratégie, les mathématiques ou la culture générale, comme *Catan*, *Timeline* ou des casse-têtes.
- **Expériences scientifiques** : Réalisez des expériences simples à la maison, comme créer des cristaux de sucre ou observer la neige fondre sous différentes conditions.

En intégrant ces activités aux vacances de Noël, les jeunes pourront s'amuser, apprendre et se ressourcer. Le mélange de détente et de stimulation intellectuelle les aidera à conserver leur enthousiasme pour l'apprentissage et à revenir en classe avec une énergie renouvelée.



- Fenêtres et portes Roberge
 - Vente et installation
 - Vitrites et entrées d'aluminium
 - Portes de garage
 - Quincaillerie commerciale et réparation
- Licence R.B.Q. : 2748-2991-02

Léo Gagnon, propriétaire

72, rue Beaudry, Amos (Québec) J9T 3V2 - Tél. : 819 732-0147
Télé. : 819 732-0008 - vcdb@cableamos.com

Cette tendance à généraliser

Que ce soit par les généralités déjà existantes ou les généralisations que l'on conçoit, notre société a cette tendance à généraliser.

Du pareil au même

Les généralités déjà existantes sont celles qui ressortent dans le discours de la population lorsqu'on parle d'un groupe de personnes en particulier. Dès que l'on parle d'adolescents, d'emblée, on leur colle l'étiquette d'une personne vivant une crise hormonale ou existentielle. Si l'on discute d'un peuple en particulier, on leur attribue la même morphologie (apparence) et les mêmes façons de penser. On généralise sans faire de distinction individuelle.

Une subtilité

Par définition, *généralité* signifie : le plus grand nombre, la plupart, la majorité. Tandis que *généraliser* veut dire : partir d'un ou de quelques cas pour étendre à l'ensemble.

Pour moi, cette différence, aussi subtile soit-elle, a toute son importance. Dans le premier cas, on ne tient pas compte des particularités de chacun, et dans l'autre, on se sert de quelques faits particuliers pour tout mettre dans le même panier. Les deux font preuve d'un certain manque de discernement.

Généraliser selon les expériences personnelles amène fréquemment à juger un ensemble de façon abusive : si un policier se montre trop dur, ils sont tous impitoyables. Si un médecin ne démontre aucune compassion, ils sont tous inhumains. Même moi qui n'aime pas beaucoup le jugement, j'ai étiqueté quelques catégories de personnes en « conducteurs dangereux ». Je les ai tous mis dans le même bateau.

Les directives sans exception

Dans le même ordre d'idées, trop souvent on se sert des généralités comme des directives strictes qui ne permettent aucune exception.

Il existe des guides très pratiques pour nous aider à discerner les possibles problématiques de façon plus prématurée afin de limiter d'éventuelles complications. J'insiste sur le terme « guide ». Ce n'est qu'un guide et le discernement est crucial pour tenir compte de chaque cas d'exception en se posant des questions telles que : est-ce que cette façon de faire ou d'être est bien adaptée à la personne autant qu'à sa réalité?

Sans preuve de discernement, il y a danger de vouloir adhérer à tout prix à une philosophie, à une façon de faire ou à des normes établies. Chacun évolue à son propre rythme et le corps réagit différemment selon la physiologie unique à chacun. On se doit de tenir compte de la réalité de chaque individu ainsi que de ses besoins spécifiques.

Restons vigilants! Ne laissons pas les généralités tout normaliser autant que de partir de quelques particularités pour tout généraliser!

Carole Laurendeau,
Accompagnatrice holistique



CAROLE LAURENDEAU
ACCOMPAGNATRICE HOLISTIQUE

11, Rue du Lac
St-Marc de Figuiery

819-732-7958

laurendeau.carole@gmail.com

Site web: carolelaurendeau.com

Facebook / YouTube

Sur rendez-vous seulement.

CONSEILS PROJETS DE CONSTRUCTION

FABRICANT AMEUBLEMENT BUREAU

NOS MEUBLES

Informez-vous auprès de l'Ébénisterie R. N. Inc. pour découvrir les multiples options d'ameublement qui s'offrent à vous. Nous vous aiderons à choisir les meubles qui conviennent à votre entreprise et à votre budget. Au besoin, nous faisons la livraison et l'installation de votre ameublement. L'Ébénisterie R. N. Inc. fabrique des ameublements de bureau de tous genres. Que vous optiez pour des modèles préexistants ou pour un ameublement de bureau fabriqué sur mesure selon vos indications, nous possédons l'équipement nécessaire pour mener à terme vos projets. Nous faisons la vente des meubles suivants : Meubles commerciaux, Meubles de réception, Bibliothèques, Bureaux de travail, etc.



PERSONNALISATION DES MEUBLES

Grâce à une vaste sélection de matériaux, de pièces de quincaillerie et d'accessoires (voir la section Meubles sur mesure), l'Ébénisterie R. N. Inc. fabriquera un ameublement de bureau qui répond parfaitement à vos besoins. Notre service de design sur place vous permettra de nous faire part de vos préférences et nous élaborerons un ameublement en fonction de celles-ci. Notre équipe est également en mesure de concevoir des meubles spécialisés pour des fonctions précises. Nous utilisons divers matériaux et accessoires afin de créer un meuble fonctionnel et de belle apparence. Ceci dit, si vous êtes à la recherche d'un fabricant d'ameublements de bureau, que ce soit pour une salle de conférence, un bureau, un vestibule ou bien plus encore, l'Ébénisterie R. N. Inc. est l'entreprise tout indiquée.

Appelez-nous 819-727-9661 ou envoyez-nous un courriel infos@ebenisteriern.com

Vous trouverez les détails de notre méthode de fonctionnement en suivant le lien suivant :

<http://ebenisteriern.com/produits-et-services/procedure-soumission>

**EBENISTERIE
R N
INC.**

Tél. : 819 727-9661

gcloutier@ebenisteriern.com
jmcloutier@ebenisteriern.com

R.R.Q. : 8115-6242-43

401, route 111 Est C.P.75
Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

- Armoires de cuisine
- Armoires de salle de bain et unités
- Meubles
- Fabricant d'ameublement de bureau
- Comptoirs et meubles commerciaux

VOTRE PROJET, NOTRE FIERTÉ

Suivez-nous sur Facebook et visitez notre site ebenisteriern.ca

SECTION DES NOUVELLES

DES CONTRIBUTIONS IMPORTANTES POUR LE PROJET CENTRE RÉCRÉATIF DOMINIC-BOUTIN

*Monsieur Jean-Claude Périgny, président du
Comité des loisirs de Saint-Marc-de-Figuery est en compagnie des donateurs.*



Madame Denise Jolin Trudel a remis
une contribution financière de **10 000 \$**.



Monsieur René Trudel a remis une
contribution financière de **10 000 \$**.



Les associés, **Messieurs René Trudel et
Jacquelin Lacroix**, de Équipement Amos
Inc. ont remis une contribution
financière de **10 000 \$**.



Les associés, **Messieurs René Trudel et
Jonathan Bellerive**, de Soma Auto ont
remis une contribution financière de
10 000 \$.

Vous désirez faire une contribution, voici comment l'acheminer :

Boîte de collecte : Dépanneur C.D. Boutin

Par la poste : Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery

162, chemin des Prés, C.P. 12, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

MERCI !

Ceux qui le désirent peuvent recevoir un reçu pour impôt.

Vous désirez recevoir de l'information, voici les coordonnées des personnes ressources :

- Jocelyne Bilodeau, agente de développement : 819-732-8601, poste 110 ou 125
- Martine Lachaine, directrice générale : 819-732-8501, poste 102

SECTION DES NOUVELLES

ACCUEIL DE NOUVEAU-NÉ

Nous vous présentons un nouveau résidant saint-marcois accueilli au cours des derniers mois dans notre communauté. Ce type d'accueil spécial est rendu possible grâce à la participation de partenaires. Lors de la visite officialisant l'accueil, il y a eu la remise d'un sac cadeau qui contenait :



- Une carte cadeau d'une valeur de vingt dollars à la Pharmacie Jean-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et Martine Gravel Inc.;
- Un lampion de cire d'abeille de la Miellerie la Grande Ourse;
- Une attache suce fabriquée par Audrey Leblanc;
- Une carte cadeau d'une valeur de vingt dollars à la Boutique 124 MODE;
- Une bavette confectionnée bénévolement.

Merci à tous nos fidèles partenaires.

Aujourd'hui, nous vous présentons un couple qui s'enrichit d'un nouveau membre.

Valérie Ménard et Cédric Boutin
avec Malcom né le 27 janvier 2024 en compagnie de ses grandes sœurs Sydney, Adèle et Logane.



FÉLICITATIONS AUX PARENTS!



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

FONDATIIONS

RMG

COFFRAGE :

- DALLES
- SOLAGES
- TROTTOIRS
- BORDURES, ETC.

LESTER P. MCNEIL
PRÉSIDENT

TÉL. : 819 727-1157

COURRIEL : info@fondationsrmg.com

SECTION DES NOUVELLES

LES JEUNES DE CŒUR ONT ORGANISÉ TROIS DÎNER-CAUSERIE AU COURS DE L'AUTOMNE !

Les personnes qui ont répondu à l'invitation ont partagé de savoureux repas auxquels chacun a apporté sa contribution.

Ces rendez-vous mensuels sont des moments précieux qui permettent d'échanger, de faire des retrouvailles, de contrer l'isolement, de planifier des activités ou des projets!



Prochain rendez-vous le 22 janvier 2025.

Voir la promotion dans le présent journal et sur la page Facebook de la Maison du citoyen.

Au plaisir de vous compter du nombre!



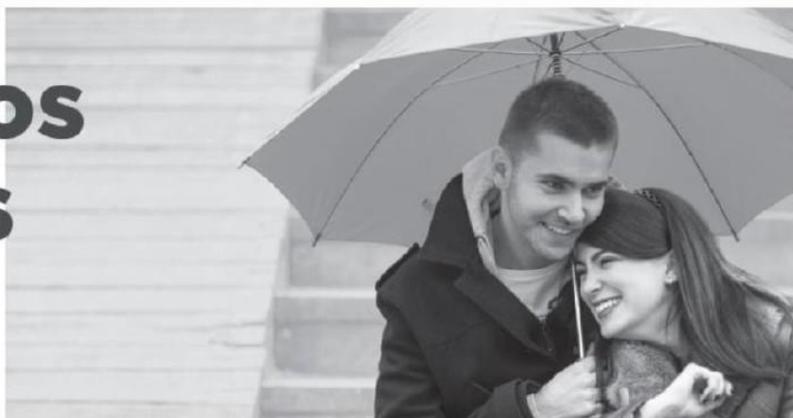
Protégez vos placements

Votre conseiller compose avec vous un plan d'épargne qui respecte vos attentes et protège vos avoirs.

- Épargne-retraite (REER)
- Épargne libre d'impôt (CELI)
- Placements non enregistrés
- Placements à intérêt garanti
- Prêts REER

IA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. exerce ses activités.

* Cabinet de services financiers



Steve Labbé

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives

Services Financiers Steve Labbé Inc.

2, 10^e Avenue Est
Amos (Québec) J9T 1H7
819 732-1596 1 800 567-1596
C. : 819 442-0075 F. : 1 888 781-7415
steve.labbe@agc.ia.ca

ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS



SECTION DES NOUVELLES

L'HEURE DU CONTE DE NOËL SAINT-MARCOISE 2024 LES SURPRISES, LA JOIE ET LES AMUSEMENTS ÉTAIENT DU RENDEZ-VOUS!



✨ Il y avait de la magie dans l'air! ✨

L'Heure du conte spéciale Noël a créé un moment inoubliable de complicité et d'émotion pour les petits et les grands. Pas moins de 70 invités ont répondu à l'appel et ont partagé cet instant féérique.

Sous les projecteurs, l'équipe d'animation a donné vie à l'histoire du Bonhomme de Neige de Noël à travers une mise en scène envoûtante, tant racontée que jouée. La troupe, composée de Maude Gingras, Jasmine Noël, Éliane Gingras, Thomas Parent et Jocelyne Bilodeau, a offert une performance extraordinaire, incarnant avec brio les valeurs humaines chères à la Fête de Noël. Leur énergie et leur dévouement ont conquis le cœur du public.



🎄 Un immense MERCI à tous! 🎄

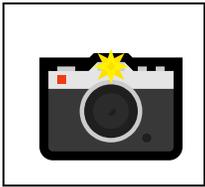
L'Heure du conte n'aurait pas été possible sans la précieuse participation de nos jeunes et l'engagement exceptionnel de l'équipe d'animation de la bibliothèque. Joie, bonheur et partage étaient au rendez-vous, fruit de nombreuses semaines de préparation. De la gestion des présences aux échanges avec le Père Noël, en passant par la conception des animations, chaque détail a été soigneusement orchestré pour offrir une expérience magique.

Grâce à leur créativité et à leur dynamisme, nos animateurs ont relevé le défi avec brio!
Leur implication est inestimable, et leur succès se lit dans les yeux brillants des enfants.



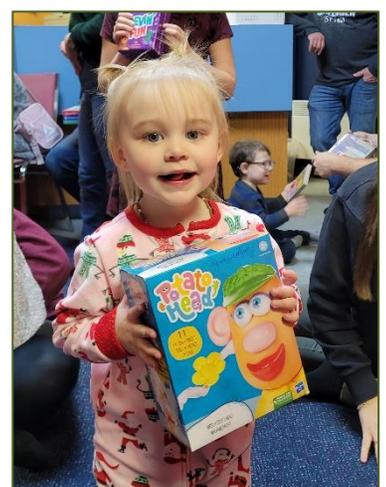
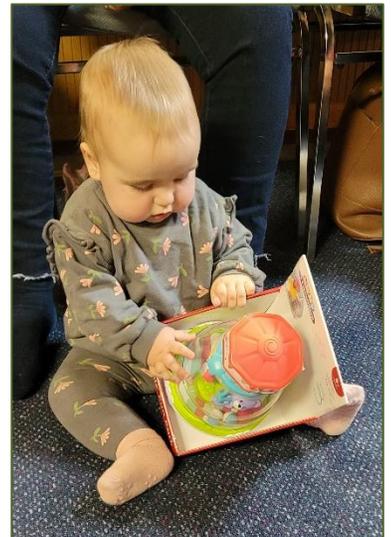
🎁 Un moment attendu avec impatience : la distribution des cadeaux!

Dans une ambiance d'excitation palpable, les enfants ont fait preuve d'une patience exemplaire, attendant que chacun reçoive son présent pour déballer ensemble. Ces instants de joie pure et les éclats de rire partagés resteront gravés dans nos mémoires.



Découvrez quelques photos souvenirs de cette soirée magique de l'Heure du conte de Noël saint-marcoise 2024!

L'Heure du conte, c'est bien plus qu'une activité. C'est une occasion unique de s'amuser, de se retrouver entre amis et de créer des souvenirs impérissables. Et comme le prouvent les sourires radieux des enfants, les images parlent d'elles-mêmes!



SECTION DES NOUVELLES

LA RENCONTRE DES INTERVENANTS CULTURELS DE LA MRC D'ABITIBI (RICMA) S'EST TENUE À SAINT-MARC-DE-FIGUERY LE 3 DÉCEMBRE 2024

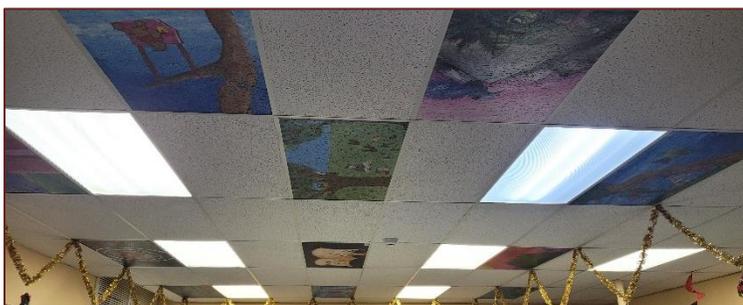
Plus de vingt personnes ont répondu présentes à cet événement. Les thèmes abordés lors de la rencontre étaient : « **La culture chez les jeunes** », « **L'art numérique** » et « **La culture à travers le communautaire** ». L'animation a été menée avec dynamisme par Madame Valérie Castonguay, agente de développement en loisirs et en culture à la MRC d'Abitibi.

Parmi les participants, nous avons eu le privilège d'accueillir l'artiste Madame Geneviève Hardy. Elle a partagé ses méthodes créatives ainsi que ses projets à court et moyen termes. En prime, elle a présenté trois de ses œuvres, suscitant admiration et inspiration.



L'événement a également permis à Mesdames Nicole Thibodeau et Jocelyne Bilodeau de faire découvrir le projet culturel « **Vue d'un ciel intérieur** », une initiative réalisée au printemps 2024 par quatorze résidants de Saint-Marc-de-Figuery.

Cette rencontre a favorisé de riches échanges et a nourri l'espoir de concrétiser de nouveaux projets culturels au sein de la MRC d'Abitibi.



Découpe à forfait
Vente de boeuf

Tel/fax : 819 732-8395
Cell. : 819 444-6512

Simon Cloutier
Chantal Rose
102 B ch. de la Rivière
St-Marc, J0Y 1J0
simon34clou@hotmail.com

Patinoire du Centre Récréatif Dominic-Boutin

L'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour que la patinoire du Centre Récréatif Dominic-Boutin soit prête à accueillir petits et grands à temps pour le *Temps des Fêtes*. Toutefois, il est important de rappeler que dame Nature joue un rôle clé dans le maintien d'une surface de glisse de qualité.

Nous invitons les citoyens à rester à l'affût des mises à jour en consultant la page Facebook de la Municipalité et celle de la Maison du Citoyen.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une période des Fêtes empreinte de bonheur, de partage et de moments chaleureux en famille et entre amis. Nous encourageons également chacun à faire preuve de prudence dans leurs déplacements, que ce soit sur les routes ou lors de vos activités hivernales. La sécurité de tous demeure notre priorité.



Joyeuses Fêtes à toute la communauté!



BEACHCOMBER
HOT TUBS



GROUPE
RÉCRÉ'EAU



ECHO



Cub Cadet



TORO



Husqvarna



DUCAR



LIA

LOCATION LAUZON AMOS

Mario Boutin, Raynald Corriveau
propriétaires

VENTES
Équipements forestiers
Piscines et spas
Balançoires
Ensembles de patio
Propane et équipement au propane
Tracteurs et tondeuses
Vente de remorques
Moulin à scie

1111, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 1N2
Tél. : 819-732-2652, Cell. : 819-734-7707, Téléc. : 819-732-1825
Email. : info@locationlla.com - www.locationlla.com



Jiffy
Ice Drills



HAULIN
TRAILERS



K-TRAIL



THE ORIGINAL
PORTABLE
WINCH



DEWALT



OPTI
MAX
BIODÉGRADABLE

DÉPANNEUR C.D. BOUTIN Horaire du Temps des Fêtes !!!

Dimanche 22 décembre	8 h 30 à 20 h
Lundi 23 décembre	6 h 30 à 21 h
Mardi 24 décembre	9 h à 19 h
Mercredi 25 décembre	11 h à 17 h
Jeudi 26 décembre	9 h à 21 h
Vendredi 27 décembre	6 h 30 à 21 h
Samedi 28 décembre	7 h 30 à 21 h
Dimanche 29 décembre	8 h 30 à 20 h
Lundi 30 décembre	6 h 30 à 21 h
Mardi 31 janvier	9 h à 19 h
Mercredi 1 ^{er} janvier 2025	11 h à 17 h
Jeudi 2 janvier 2025	9 h à 21h
Vendredi 3 janvier 2025	6 h 30 à 21 h

JOYEUX TEMPS DES FÊTES !!!

**NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNE
DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PROJETS D'AFFAIRES!**

Services financiers - Accompagnement et suivi personnalisé

NOUS VOUS AIDONS À :

Acquérir ou démarrer une entreprise;
Préparer votre relèvé;
Moderniser vos équipements;
Acheter ou rénover un bâtiment;
Développer de nouveaux marchés;
Financer un fonds de roulement, etc.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC HARRICANA

T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

FONDS D'INVESTISSEMENT

300 000 \$

Prêt maximal par entreprise
Modalités de remboursement flexible
Taux de base + 2% minimum

STRATÉGIE JEUNESSE

5 000 \$ à 25 000 \$

Prêt personnel pour des entrepreneurs
âgés de 18 à 39 ans
Sans intérêt pour les 24 premiers mois

RENDEZ-VOUS DES JEUNES DE CŒUR

22 janvier 2025

DÎNER-CAUSERIE

À compter de 11 h 30

ACTIVITÉS DIVERSES EN APRÈS-MIDI

Maison du Citoyen

10, avenue Michaud, Saint-Marc-de-Figuery

Soupe et dessert fournis

Apporte ton sandwich, du fromage et ton breuvage

Pour des informations, appelez : Jocelyne Bilodeau, 819-732-8601, poste 110 ou 125
Frankie Girard, 819-824-2801



«LE BON OUTIL»

- Location d'équipements
- Vente d'équipements
- Service de mécanique et d'entretien
- Unité mobile 24/7
- Livraison

**LOCATION
AMOS**

621, avenue du Parc
Amos (Québec) J9T 4M7

Téléphone : 819-732-8301
Site Internet : www.locationamos.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS



ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS - RAPPEL PROCÉDURE

Nous désirons vous rappeler la procédure pour inscrire votre enfant au Programme d'accueil des nouveau-nés. Cela vous permettra de recevoir quelques présents lors d'une visite à la maison par Jocelyne Bilodeau, agente de développement.

La procédure est simple :

- appelez au : 819-732-8601, poste 110 ou 125
- ou - transmettez un courriel : agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org

Les informations nécessaires sont :

- Noms des deux parents
- Numéro de téléphone ou adresse courriel de l'un des parents
- Adresse de résidence de la famille
- Nom, sexe, date de naissance du nouveau-né

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jocelyne Bilodeau, agente de développement.



L'arrivée d'un nouveau-né au sein d'une communauté est un événement empreint de joie et de symbolisme. Elle représente bien plus que la naissance d'un individu : elle incarne l'avenir, la continuité et la pérennité d'une communauté dynamique. Accueillir un nouveau-né, c'est aussi accueillir la promesse d'un futur où l'appartenance à une collectivité est valorisée et renforcée.

L'importance de l'appartenance à une communauté

L'appartenance à une communauté offre aux familles un cadre stable, soutenant et inclusif. Pour les nouveaux parents, savoir qu'ils font partie d'un réseau de voisins, d'amis et de proches peut alléger le poids des responsabilités liées à l'éducation d'un enfant. La communauté devient une source précieuse de soutien moral, émotionnel et parfois matériel. Ce sentiment d'appartenance renforce également les liens intergénérationnels, permettant aux aînés de transmettre leurs valeurs, leurs traditions et leur savoir aux plus jeunes.

Pérennité du dynamisme et services aux familles

Une communauté vivante est une communauté qui met l'accent sur les services et les activités pour les familles. Le dynamisme d'une collectivité se reflète dans sa capacité à innover et à s'adapter aux besoins changeants de ses membres. En offrant des services adaptés aux familles, comme des garderies, des écoles et des activités parascolaires, la communauté assure que chaque nouveau-né grandira dans un environnement propice à son épanouissement. Ces services sont essentiels pour soutenir les parents dans leur rôle, tout en offrant aux enfants des opportunités de socialisation et d'apprentissage.



Nos services :

Génie civil	Égout – Aqueduc	Excavation
Déneigement	Transport de vrac	Travaux miniers
Transport par fardiers, diabolos et 4 ^e essieu		

2726, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1
Téléphones : 819-732-8583 ou 1-877-732-8583
Télécopieur : 819-732-0342
Adresse électronique: info@tem-entrepreneur.ca

SECTION DES COMMUNIQUÉS

CAMPAGNE DE SOLLICITATION CENTRE RÉCRÉATIF DOMINIC-BOUTIN



Voici le tableau explicatif des avantages d'un don au projet et les possibilités de crédit d'impôt.

Don	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Crédit d'impôt	494 \$	2 614 \$	5 264 \$	13 214 \$
Note 1	49,40 %	52,28 %	52,64 %	52,86 %
Coût du don	506 \$	2 386 \$	4 736 \$	11 786 \$
Valeur sur le projet	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Subvention fédérale	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Subvention provinciale	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Apport au projet	3 000 \$	15 000 \$	30 000 \$	75 000 \$
Note 1	Taux de crédit au fédéral	Moins de 200 \$	15 %	
		200 \$ et plus	29 %	
	Taux de crédit au Québec	Moins de 200 \$	20 %	
		200 \$ et plus	24 %	

Source: calculconversion.com/calculateur-don-bienfaisance

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'une des personnes suivantes :

Jean-Claude Périgny, président :	819-442-2113	Alain Boutin, vice-président :	819-441-9441
David Ouellet, secrétaire :	819-444-9524	Denis Brochu :	819-444-7868
Joanie Boutin :	819-732-4030	Mario Boutin :	819-734-7707
Yvan Périgny :	819-444-6126	Simon Cloutier :	819-732-8395
Cédric Boutin :	819-442-1148	Thérèse Lemay :	819-732-0337
Mario Deschatelets :	819-444-9888	Guillaume Boutin :	819-442-1587
Daniel Boutin :	819-444-7905		
Jocelyne Bilodeau, agente de développement :		819-732-8601, poste 110	

La page suivante contient les informations nécessaires lors d'un don et/ou d'un engagement financier.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY
Centre récréatif DOMINIC-BOUTIN

Partenaire du projet

1. Engagement du partenaire

Entreprise _____

OU

Je _____

Prénom

Nom

No. et rue

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

___ En un seul versement de _____ dollars (_____ \$).

___ Promets de payer à l'ordre de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuerly, la somme de _____ dollars (_____ \$) à titre de partenaire du projet

du Centre récréatif DOMINIC-BOUTIN en ___ versements de

_____ dollars (_____ \$).

La Municipalité émettra une facture pour chacun des versements.

Contribution financière de:		\$	
Cocher votre choix de paiement		v	v
Un reçu fiscal pour don de charité sera délivré	En un seul versement 2024:		En trois versements 2024/2025/2026:
	En deux versements 2024/2025:		En cinq versements 2024/2025/2026/2027/2028:

2. Conditions

- 2.1 Le présent engagement est conditionnel à la réalisation du projet.
- 2.2 Les montants recueillis serviront exclusivement au financement du projet du Centre récréatif DOMINIC-BOUTIN.

3. Contrepartie

- 3.1 La liste des donateurs sera affichée dans le hall d'entrée selon le montant et les dons de plus de 10 000 \$ et plus auront un panneau dans le mur nord du centre récréatif.
- 3.2 Un reçu d'impôt sera délivré à la réception du paiement des factures annuelles émises.

4. Dispositions diverses

- 4.1 Je comprends que la signature de ce document constitue un engagement financier de ma part.
- 4.2 Je reconnais avoir pris connaissance de chacune des clauses de ce document et me déclare satisfait du contenu.
- 4.3 La présente souscription liera tous les héritiers, successeurs, exécuteurs testamentaires, administrateurs ou autres au souscripteur.
- 4.4 Aux fins de la présente, le souscripteur recevra une facture de la Municipalité qu'il devra acquitter dans les trente jours.

5. Signatures

Date _____

Partenaire

Souscripteur

Témoïn

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la municipalité :

<https://www.saint-marc-de-figuerly.org/fichiersUpload/fichiers/20230221140344-contrat-d-engagement-financier.pdf>

SAYONA



Le développement du Complexe Lithium Amérique du Nord, c'est **ici et maintenant,**

Postes à pourvoir **près de chez vous :**

- ⚡ Opérateur concasseur
- ⚡ Aide-opérateur concasseur
- ⚡ Superviseur logistique opération usine
- ⚡ Aide-opérateur broyage
- ⚡ Ingénieur instrumentation et contrôle
- ⚡ Ingénieur géotechnique sénior (télétravail)
- ⚡ Stagiaire géologie
- ⚡ Coordonnateur SST
- ⚡ Conseiller SST
- ⚡ Ingénieur en planification court terme

On a besoin de ton énergie
sayona.ca/carriere

SECTION DES COMMUNIQUÉS



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**



SUZANNE BLAIS

DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

Bureau Amos :

☎ 819 444-5007

📍 259, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1

Bureau La Sarre :

☎ 819 339-7707

📍 29, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N5



L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS

Adresse : 102, avenue de la Gare, Amos

Téléphone : 819-727-5555

Courriel : saah1991@outlook.com

Pour connaître les activités, consultez la page Facebook :

www.facebook.com/supportauxainesharricanaAmos/

SECTION DES COMMUNIQUÉS

ÉCONOMISEZ 50%
sur vos frais de déplacement*



Une carte de membre est nécessaire.

Faites immédiatement la demande de votre carte d'adhésion à l'administration municipale.

Lorsque vous participez à des festoiments en tous genres, faites vos déplacements de façon sécuritaire.

**VOICI LES POINTS DE VENTE DES CARNETS
À SAINT-MARC-DE-FIGUERY :**

DÉPANNEUR C.D. BOUTIN 819-732-4030

et

**À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
819-732-8601, POSTE 125 OU 110**

JOYEUX NOËL !
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 !



LEMIRE.INFO
1 800 567-6433 | 819 762-3733
sebastien.lemire@parl.gc.ca



Idées cadeaux magiques de dernières minutes qui ne coûtent rien, ou presque !

- Donner des graines pour planter des fleurs, un arbre ou des légumes;
- Accepter d'héberger un animal;
- Promettre des séances de jeux de société en famille;
- Écrire une histoire ensemble;
- Offrir des heures de travaux, de gardiennage ou de repas préparés;



238, Route 111 Sud, C.P. 114, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

info@excavationdgm.com
comptabilite@excavationdgm.com

Danny Corriveau et Marc Levasseur

Téléphone : 819 732-0376
Cellulaire : 819 442-0094
Fax : 819 732-3859

Fosse septique ■ Aqueduc ■ Égout ■ Champs d'épuration
■ Creusage de tout genre
Travaux miniers ■ Fardier ■ Location de machinerie lourde
■ Vente de terre noire, sable, gravier, pierre nette et 0 3/4



**PAVAGE
HARRICANA**

**238, ROUTE 111 SUD
SAINT-MARC-DE-FIGUERY
(QC) J0Y 1J0**

info@pavageharricana.com
comptabilite@pavageharricana.com

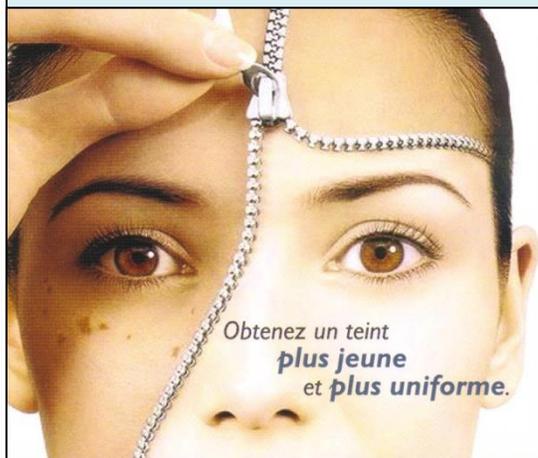
Félix Levasseur et Alex Levasseur

Téléphone : 819 732-0376
Cellulaire : 819 443-2238
Fax : 819 732-3859

Résidentiel ■ Commercial ■ Industriel
■ Soumission gratuite

Esthétique Nancy Harvey

NOUVEAU SERVICE BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca



Des résultats visibles dès
le premier
traitement

Les traitements IPL (lumière intense pulsée)

Femme/Homme

La dernière technologie IPL c'est ça :
La beauté sans douleur, traitements non invasifs,
sans risques.

Une solution pour une apparence plus belle avec des
résultats visibles dès le premier traitement. De la
tête aux pieds.

Photo-épilation :

Réduction permanente des poils

- Visage
- Aisselles
- Bikini
- Jambes
- Dos/torse

Photo rajeunissement :

Pour traiter les séquelles des

- Rides
- Acné
- Rougeurs (rosacée)
- Pigmentation (hyperpigmentation)

Prenez rendez-vous : 819-727-1960

BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca

ESTHÉTIQUE
NANCY HARVEY

MAÎTRE ESTHÉTICIENNE

SUR RENDEZ-VOUS SITUÉ À ST-MARC-DE-FIGUERY,
EN PLEINE NATURE (À 15 MINUTES D'AMOS)

☎ 819 727-1960

n.harvey@cableamos.com

EsthétiqueNancyHarvey
diaderme.ca

SOINS HAUT DE GAMME POUR LA SANTÉ DE VOTRE PEAU.

- Facial personnalisé (acné, rosacée, hydratant, raffermissant)
- Soins du visage BioTense Cosmos (certifié Écocert)
- Soins du buste/Soins du dos
- Traitement circulatoire pour les jambes
- Enveloppements corporels (détoxifiant, relaxant, amincissant, cellulite)
- Exfoliation au sel de la mer Morte
- Photo-rajeunissement (IPL)
- Photo-épilation (IPL)
- Consultation personnalisée
- Certificat cadeau disponible



SECTION DES COMMUNIQUÉS

Vous désirez réserver un espace publicitaire dans le Journal L'Éveil Campagnard de Saint-Marc-de-Figuery en 2025, voici la grille des tarifs et les dates de publication:

L'importance d'un journal local :

Un outil essentiel pour les citoyens et les entrepreneurs

Un journal local constitue bien plus qu'un simple moyen de communication. C'est un outil clé qui joue un rôle central dans la vie des citoyens et des entrepreneurs d'une communauté.

TYPES D'ESPACES	TARIFS/AN	TARIF/ MOIS
Carte professionnelle	105 \$	12,00 \$
Un quart de page	135 \$	13,00 \$
Un tiers de page	155 \$	14,00 \$
Demi-page	180 \$	16,00 \$
Page entière intérieur	205 \$	20,00 \$

Voici pourquoi :

1. Pour les citoyens : créer un sentiment d'appartenance

- Renforcement du lien social : Un journal local permet aux citoyens de rester informés des événements locaux, des projets en cours, et des enjeux qui touchent leur communauté. Cela crée un sentiment d'appartenance et renforce les liens entre les habitants.
- Valorisation des initiatives locales : Les récits d'actions bénévoles, de succès individuels ou collectifs inspirent et donnent envie de s'impliquer davantage.
- Accès à l'information : Il offre un canal d'information fiable et accessible, essentiel pour les personnes qui ne consultent pas régulièrement les réseaux sociaux ou d'autres plateformes numériques.

2. Pour les entrepreneurs : un levier de visibilité et de croissance

- Promotion des entreprises locales : Les entreprises peuvent utiliser le journal pour promouvoir leurs produits, services ou événements, atteignant ainsi directement leur clientèle cible.
- Création de partenariats : En lisant sur les initiatives d'autres entrepreneurs, ils découvrent des occasions de collaboration et de synergie au sein de la communauté.
- Consolidation de la fidélité : Un journal local soutient l'achat local en sensibilisant les résidents à l'importance de consommer auprès des entreprises de leur région.

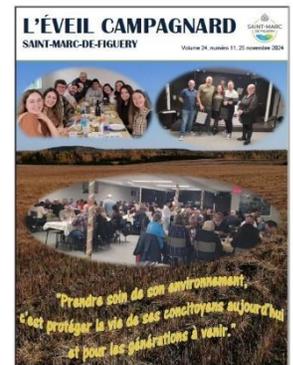
3. Un pont entre les citoyens et les décideurs

- Le journal est une plateforme où citoyens et entrepreneurs peuvent s'exprimer, partager leurs préoccupations et faire entendre leur voix auprès des décideurs locaux.
- Il contribue à une gouvernance participative en informant sur les démarches municipales et en suscitant l'engagement citoyen.

4. Un outil pour préserver l'histoire et la culture locale

- En documentant les événements marquants et les récits des gens du coin, le journal devient une archive précieuse pour les générations futures.
- Il contribue à transmettre les valeurs et l'identité unique de la communauté.

En somme, **un journal local** n'est pas qu'un moyen de communication : **il est un vecteur de cohésion, un soutien à l'économie locale, et un gardien de la mémoire collective.** En le soutenant, citoyens et entrepreneurs investissent dans la vitalité et la résilience de leur communauté.



2025	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL	2025	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL
Janvier	21 janvier 2025	27 janvier 2025	Juillet	15 juillet 2025	21 juillet 2025
Février	18 février 2025	24 février 2025	Août	19 août 2025	25 août 2025
Mars	25 mars 2025	31 mars 2025	Septembre	23 septembre 2025	29 septembre 2025
Avril	22 avril 2025	28 avril 2025	Octobre	21 octobre 2025	27 octobre 2025
Mai	20 mai 2025	26 mai 2025	Novembre	18 novembre 2025	24 novembre 2025
Juin	24 juin 2025	30 juin 2025	Décembre	16 décembre 2025	22 décembre 2025

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées :

L'Éveil campagnard, 162, chemin des Prés, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

Jocelyne Bilodeau, agente de développement

Téléphone : 819-732-8601, poste 110

Courriel: agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org

CALENDRIER D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE 2024 – JANVIER 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
22	23 	24	25	26	27	28
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Sortie du journal Services municipaux fermés	 Messe, 19 h 30 Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	
29	30	31 	1	2	3	4
	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	
5	6	7	8	9	10	11
 Messe, 9 h 30	Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen : - Biblio, 18 h à 20 h Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
12	13	14 	15	16 	17	18
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Réunion publique extraordinaire du conseil municipal, 19 h 30 Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen : - Biblio, 18 h à 20 h Sous-sol d'église : - Danse Fitness, 18 h 30 Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
19	20	21	22	23	24	25
 Messe, 9 h 30	Services municipaux de 8 h à 16 h	Réception des textes du journal Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen : - Biblio, 18 h à 20 h - Dîner-Causerie, Jeunes de Cœur 11 h 30 Sous-sol d'église : - Danse Fitness, 18 h 30 Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
26	27	28 	29	30 	31	1
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Sortie du journal Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen : - Biblio, 18 h à 20 h Sous-sol d'église : - Danse Fitness, 18 h 30 Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	

ÉVÉNEMENT À VENIR :

L'Heure du conte de la St-Valentin, 12 février 2025
 Marche aux flambeaux, 28 février 2025
 Raconte-Moi Mon Village, 29 mars 2024
 L'Heure du conte de Pâques, 16 avril 2025



NOTAIRES

PME INTER Notaires ABITIBI inc.

Notaires & conseillers
juridiques

Me Michel Lantagne
Me Martine Corriveau
Me Gabrielle Morin
Me Valérie St-Gelais
Me Sébastien Banville-Morin
Me Paméla Trottier-Poirier
Me Catherine Pomerleau
Me Claudine Bérubé
Me Annabelle Lefrançois
Me Myriam Gervais
Me Alexandra Bolduc
Me Martin Bisson
Me Alysson Bilodeau

22, 1re Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
T. 819.732.2812

310, 4e Rue Ouest
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
T. 819.737.2747

450,3e Avenue, suite 204
Val-d'Or (Québec) J9P 1S2
T. 819.975.2863



13 notaires
3 places d'affaires



étude multidisciplinaire



pmeinter@
notairesabitibi.com
www.pmeinter.com



- **Miels et produits transformés**
- **Chandelles en cire d'abeille**
- **Produits régionaux**
- **Hydromel et spiritueux**

BUVETTE

JEUDI AU SAMEDI

BOUTIQUE

MARDI AU SAMEDI



**Réservation ou informations / 819 727-1920 / info@mielgrandeourse.com /
www.mielgrandeourse.com / 391 route 111, St-Marc-de-Figuery, QC J0Y 1J0**